



APPEL À CANDIDATURES

Coordinateur du dispositif « Promeneurs du Net jeunesse »

2027-2030

Le déploiement des Promeneurs du Net est identifié dans la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 de la branche Famille comme un levier pour « Renforcer l'éducation aux médias et à l'usage du numérique pour les adolescents et les jeunes ». Le dispositif des Promeneurs du Net est un outil pertinent et innovant pour éduquer à la citoyenneté, prévenir des risques (radicalisation, cyberviolence, harcèlement...).

Promeneurs du Net Jeunesse

L'objectif des Promeneurs du Net jeunesse est que l'éducateur ou l'animateur, intervenant auprès des jeunes, utilise Internet pour tisser des relations de confiance avec eux, individuellement ou collectivement.

Il importe avant tout que l'adulte se positionne comme un professionnel et qu'un certain nombre de règles et de dispositions soient mises en place et respectées.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales, en direction des jeunes.

Les publics concernés par le dispositif Promeneurs du Net jeunesse, sont les jeunes âgés de 12 à 25 ans.

1- Contexte local

La Caf 54 associée à la Mutualité sociale Agricole, au Conseil départemental de Meurthe-et - Moselle, la Direction des services Départementaux de l'Education Nationale, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle déploient le dispositif PDN Jeunesse sur le département depuis 2018. Actuellement 23 PDN composent le réseau départemental de Meurthe et Moselle.

Inscris dans le schéma départemental des services aux familles (SDSF), la poursuite et le renforcement du dispositif PDN Jeunesse sont souhaités.

L'ambition du projet est « d'assurer une présence éducative aux côtés des jeunes, des parents, en valorisant le lien des jeunes entre eux, avec leurs parents et les institutions ». Les projets, spécifiquement orientés vers le public adolescent, prenant en compte ses préoccupations et ses besoins, en complémentarité de l'action actuelle des partenaires, l'intéressent donc au plus haut point.

C'est la raison pour laquelle la Caf et ses partenaires souhaitent soutenir une mission traitant la question de la présence éducative sur Internet.

La poursuite du déploiement de la démarche au niveau départemental doit s'appuyer sur un coordinateur chargé notamment d'animer le réseau départemental des Promeneurs Du Net et d'assurer leur accompagnement. Une convention partenariale sera conclue entre la structure du coordinateur et la Caf de Meurthe-et-Moselle **pour une période probatoire d'une année. A l'issue du bilan, la convention pourra être renouvelée pour trois ans.**

Le coordinateur est un acteur majeur dans la mise en œuvre de la démarche.

Les missions du coordinateur et les compétences attendues sont détaillées dans les annexes jointes au présent appel à projet

La mission se déroulera sur une période probatoire sur l'année 2027 et pourra être renouvelable jusqu'au **31/12/2030**. Chaque année, une évaluation qualitative et quantitative sera effectuée par le coordinateur départemental afin d'identifier les points forts de cette mission ainsi que les axes d'améliorations possibles (mise en place de nouveaux partenariats avec d'autres structures, organisation d'évènements en réseau : formations, forums d'échanges, ...).

2 - Porteurs du projet – Conditions :

La coordination de la démarche « Promeneurs du Net » devra être portée par une structure impliquée dans des actions en direction de la jeunesse et des familles ou disposant d'une expérience dans ce domaine. Les structures éligibles relèvent du champ de compétences de la branche Famille et/ou celles des partenaires institutionnels associés.

Le temps de travail effectif consacré à la coordination « Promeneurs du Net » doit être de 0.8 ETP. La mission de coordination est prise en charge par une personne au maximum.

Le temps dédié à la coordination du dispositif PDN devra être justifié annuellement lors du bilan transmis annuellement à la Caf de Meurthe et Moselle, et un suivi au trimestre des activités et de la vie du réseau est demandé.

Le professionnel pressenti en tant que coordinateur départemental devra détenir le permis B et disposer d'un véhicule.

Les projets seront examinés sur la base des critères suivants :

- Clarté et cohérence du projet au regard des orientations fixées dans le dossier d'appel à projet en conformité avec la fiche missions et compétences et le cahier des charges du coordinateur détaillés **en annexe**.
- Expérience de la structure dans le domaine de la jeunesse et de la parentalité.
- Méthodologie proposée pour étoffer un réseau de Promeneurs Du Net et les accompagner dans leurs missions (par exemple offre de formation, suivi des PDN, ...).
- Qualification, expérience et motivation du professionnel pressenti pour assurer la fonction de coordination.
- Articulation du dispositif « Promeneurs du Net » avec le projet global de la structure.
- Recherche de financements complémentaires à la réalisation de la mission.

3- Budget de l'action

Budget prévisionnel

Il devra être constitué principalement des charges de personnel liées à la mise en place du projet et à son évaluation, et accessoirement des charges de fonctionnement annexes.
Aucune obligation de recrutement n'est faite, le projet peut être porté par un salarié déjà en place.

Moyen financier

La mission de coordination sera financée sur la base de 32 000 € pour 0.8 ETP.

Il est attendu du coordinateur départemental retenu, une recherche active de co-financeurs afin d'assurer la pérennité de la mission

4- Engagements de la structure porteuse

La structure porteuse de la coordination, retenue dans le cadre de cette mission, s'engage à :

✓ **Missionner le coordinateur :**

- à ouvrir un compte professionnel sur autant de réseaux sociaux que ceux retenus par les Promeneurs Du Net, avec la structuration suivante : prénom + nom de la structure ;
- à être présent, pendant ses heures de travail, sur les réseaux sociaux au titre de son activité professionnelle.

- à réaliser une évaluation trimestrielle et un bilan annuel qualitatif et quantitatif de chaque Promeneurs Du Net : réseaux sociaux utilisés, nombre d'amis jeunes, nombre d'heures réalisées sur le net, nombre de contacts courts, profil des jeunes contactés (âge), type d'interactions auprès du public (échanges simples, demandes de conseil, actions préventives, accompagnement de projet), thématiques abordées, ... ;
- à participer aux rencontres des réseaux PDN (webinaires, formation Cnaf ...)
- à rechercher activement d'autres co-financeurs afin d'assurer la pérennité de la mission (mission, communication, animation, ...).
- à assurer la gestion administrative du dispositif : labellisation des PDN, mise à jour du site internet des promeneurs du net, organisation du comité de pilotage.

✓ N'avoir aucune action de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et ne pas exercer de pratique sectaire.

✓ Permettre au coordinateur de suivre les formations « Webcitoyen2 » et « Valeurs de la République et Laïcité ».

✓ Par ailleurs, la structure s'engage à faire mention du soutien financier des différents financeurs. A ce titre, elle est missionnée pour financer les PDN hors Ps jeunes à raison de 2 000 € par an.

5- Gouvernance

Le comité de pilotage départemental assure le pilotage de la démarche « Promeneurs du Net ». Il est composé des représentants de :

- L'agence régionale de santé (Ars)
- La Mutualité Sociale Agricole
- L'Education Nationale
- Le Conseil Départemental
- La Préfecture
- La Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- La Caisse d'Allocations Familiales

Ses missions :

Valider les choix stratégiques, impulser la dynamique globale, suivre l'avancement du projet, sélectionner les structures locales porteuses de la démarche sur les territoires, faire un point de la coordination départementale.

Fréquence des réunions : 2 par an.

Devront impérativement figurer dans les dossiers :

- Cadre politique dans lequel s'inscrit la structure porteuse de la coordination (copie label et agrément),
- Projet global de la structure (lien avec l'expérimentation « Promeneurs du Net » et/ou les actions en cours),
- Projet détaillant spécifiquement les caractéristiques de la candidature (cf. objectifs attendus et critères d'éligibilité),
- Curriculum vitae - qualification, précision du statut du candidat (CDD ou CDI), expérience du professionnel pressenti pour assurer la fonction de coordination,
- Budget prévisionnel de fonctionnement.

Le dossier doit être accompagné de tous supports et informations permettant d'apprécier la pertinence de la candidature au regard des attendus détaillés dans le présent appel à projet.

6- Critères de sélection

Critère	Pondération	Points d'attention
Pertinence du projet	25 %	Diagnostic, objectifs, méthode
Expérience	15 %	Jeunesse/numérique
Animation de réseau	15 %	Mobilisation et accompagnement
Formation	10 %	Programme et qualité pédagogique
Maillage territorial	10 %	Développement et équité territoriale
Compétences du coordinateur	10 %	CV et disponibilité
Partenariats	10 %	Coopération institutionnelle
Budget	5 %	Cohérence et soutenabilité

7- Calendrier

Publication	02/10/2026
Dépôt des candidatures	15/11/2026
Décision	15/12/2026
Convention	1er Janvier 2027
Démarrage	1er Janvier 2027

8- Transmission du dossier

Le dossier complété sera transmis (signé et scanné) par mail, au plus tard le 15 novembre 2026 auprès du référent Pdn de la Caf : david.huck@caf54.caf.fr

Le comité de pilotage se réserve la possibilité de demander aux candidats des compléments d'informations et d'organiser des auditions afin d'apprécier la pertinence du projet.

Le comité de pilotage examinera les offres sur la base des critères énoncés ci-dessus. Une notification sera adressée à la structure retenue en décembre, **pour un démarrage de la mission au 01/01/2027**.

Annexe

- Annexe 1 – Missions du coordinateur
- Annexe 2 : dossier de candidature

ANNEXE 1

FICHE MISSIONS ET COMPETENCES COORDINATEUR DEPARTEMENTAL DU RESEAU DES PROMENEURS DU NET DE MEURTHE ET MOSELLE 2027/2030 POSTE(S) A 0.8 ETP

1 – COMPETENCES DU COORDINATEUR DEPARTEMENTAL DU RESEAU DES PROMENEURS DU NET DE MEURTHE ET MOSELLE

Il n'y a pas de formation spécifique ou de profil unique conduisant à un poste de coordinateur du réseau des Promeneurs du Net. Il s'agit plutôt d'un ensemble de capacités et de compétences nécessaires.

Toutefois, les profils de type DeJeps (ex Defa), chargés de projets en animation sociale, diplôme universitaire en projets de santé/social/médico-social, associés à des compétences sur l'utilisation des médias numériques sont représentatifs.

Le coordinateur départemental est une personne référente pour le Promeneur Du Net, qui peut lui demander son aide, il ne s'adresse pas directement aux jeunes et ne réalise pas de permanence en ligne. Il diffuse l'information, participe aux formations et aux rencontres. Il anime et coordonne le réseau.

Le poste de coordinateur départemental nécessite une bonne connaissance :

- des acteurs et des structures relatifs à la jeunesse sur les territoires (animation socio-éducative, information jeunesse, EPN, espace public numérique, social, médico-social...);
- des principaux dispositifs à l'attention de la jeunesse et des relais institutionnels (projet éducatif de territoire, protection de l'enfance, CAF, Conseil Départemental, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ...);
- des outils numériques et bureautiques (facebook, twitter, snapchat, instagram, skype, internet, ...).

Le coordinateur doit maîtriser :

- la méthodologie de projet (conception, suivi, partenariat, évaluation);
- l'animation de réseaux (réunions, groupes de travail, projets collectifs et collaboratifs);
- l'environnement informatique et les médias de communication;
- la veille sur les réseaux sociaux.

Le coordinateur doit être en mesure de :

- s'intégrer dans un travail d'équipe;
- développer et s'inscrire dans des relations partenariales;
- mobiliser un réseau d'acteurs pluridisciplinaires;
- conduire une action collective, insuffler une dynamique collective;
- promouvoir et valoriser le réseau départemental et le dispositif;
- prendre des décisions et travailler en autonomie;

- être à l'aise dans la prise de parole (animation de réunions, présentations) ;
- disposer de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, de capacités d'observation et d'analyse ;
- savoir faire preuve de pédagogie et de diplomatie.

2- MISSIONS DETAILLEES DU COORDINATEUR DEPARTEMENTAL DU RESEAU DES PDN DE MEURTHE ET MOSELLE

2.1 ACCROISSEMENT ET DEVELOPPEMENT DU RESEAU DES PROMENEURS DU NET :

- Recruter de potentiels PDN : démarchage, prise de contact en amont et présentation du dispositif aux potentiels PDN ;
- Envoyer et réceptionner les dossiers de candidature, puis présélectionner les candidats hors Ps jeunes à présenter au COPIL ;
- Créer une intégration uniforme pour chaque PDN : accueil, formation, prise de fonction, points individuels réguliers, analyse du besoin en formation ;
- Réaliser une veille sur la couverture du département ;
- Repérer les territoires ou publics insuffisamment couverts ;
- Proposer au Copil des priorités annuelles de développement selon les besoins et thématiques des Pdn.
- Promouvoir le dispositif PDN ;
- Informer et mobiliser de nouveaux acteurs (participation à un colloque, présentations, organisation de formations, de rencontres, de journées départementales avec les acteurs du réseau...). Ce travail se fera en collaboration avec les partenaires institutionnels ;
- Elaborer un plan de communication efficace : faire un état des lieux, créer et adapter des supports de communication, utiliser le réseau jeunesse, organiser et animer des actions communes ou des évènements permettant la mise en réseau des PDN (évènements particuliers auprès des jeunes : portes ouvertes de lycée, forums, travail collaboratif, ...).

2.2 ANIMATION DU RESEAU DES PROMENEURS DU NET :

- Organiser et animer des réunions régulières en réseau entre les PDN pour assurer l'échange des pratiques professionnelles et la transversalité entre les acteurs d'une même démarche et d'un même territoire (échange entre chaque PDN de leurs réussites et de leurs échecs dans le but de trouver des solutions communes) afin de renforcer la cohésion du réseau ;

- Appuyer les PDN en tant que référent, pour toutes questions relatives au cadre juridique de travail, à la complexité d'ordre technique, à la maîtrise des outils et des supports, au positionnement à adopter vis-à-vis du jeune, des adultes... ;
- Aider les PDN à identifier les relais lors d'échanges avec des jeunes touchant des domaines en dehors de leur compétence initiale (par exemple, mal être, souffrance, propos dissonants) ;
- Travailler sous l'animation fonctionnelle du comité de pilotage et des éventuelles instances techniques (préparer les pièces nécessaires en fonction de l'ordre du jour, rédiger, puis diffuser les comptes-rendus) ;
- Assurer la mise en œuvre des actions collectives décidées dans le cadre du comité de pilotage (journée départementale, formations, communication...) ;
- Participer et contribuer aux évènements PDN départementaux et régionaux ;
- Réaliser une évaluation trimestrielle et un bilan annuel qualitatif et quantitatif de chaque Promeneurs Du Net : réseaux sociaux utilisés, nombre d'amis jeunes, nombre d'heures réalisées sur le net, nombre de contacts courts, profil des jeunes contactés (âge), type d'interactions auprès du public (échanges simples, demandes de conseil, actions préventives, accompagnement de projet), thématiques abordées, ... ;
- Transmettre chaque année, un bilan annuel qualitatif et quantitatif des PDN et du dispositif à son référent CAF ;
- Transmettre à son référent CAF trimestriellement, une synthèse des actions (grille de répartition du temps de travail et tâches associées) mises en place par le coordinateur (organisation de réunions, de formations, nombre d'échanges avec les PDN, thématiques abordées, ...).

2.3 ADMINISTRATION DES OUTILS :

- Assurer la gestion du site internet national : annuaire (nom, mail, téléphone, structure, nom de profil...), fiches descriptives, publications ;
- Animer et administrer l'espace collaboratif de travail (veille documentaire, actualités, regroupements, échanges) et les comptes du réseau sur les médias sociaux ;
- Savoir utiliser l'ensemble des réseaux sociaux ;
- Réaliser une veille sur les outils numériques et bureautique (réseaux sociaux, internet, média, ...).

2.4 FINANCEMENTS :

- Rechercher activement des co-financeurs afin d'assurer la pérennité de la mission (mission globale, communication, animation, ...)